

SDRIF-E – OBJECTIF 2040

RÉUNIONS PUBLIQUES
PARIS
18^{ÈME} ARRONDISSEMENT
13 DÉCEMBRE 2022



Ordre du jour

1. Introductions
2. Les enjeux de Paris
3. Atelier sur les défis de l'Ile-de-France
4. Restitutions et échanges

1

Introductions



15 minutes

Introduction

Éric Lejoindre

Maire du 18^{ème} arrondissement de Paris



Introduction

Jean-Philippe Dugoin-Clément

Vice Président



Introduction

Emmanuel Grégoire

Premier adjoint à la Maire de Paris



Introduction

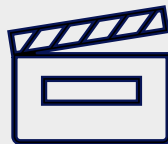
Régis Guyot

Garant de la concertation



MA PAROLE A DU POUVOIR

Qu'est-ce que le SDRIF-e ?



Introduction

Valérie Belrose

Mission SDRIF-e



La concertation relative à la révision du SDRIF-e

Les partenaires

2 ateliers thématiques
avec le Comité des partenaires



Le grand public

- Tournée du Bus SDRIF-E dans 52 communes
- Panel de 100 citoyens se réunissant sur 3 week-ends
- 8 réunions publiques départementales
- Des ateliers dédiés aux jeunes
- Diffusion d'un kit d'animation "Objectif 2040"



Les collectivités

- 8 réunions départementales avec les élus
- 3ème conférence des Territoires Franciliens



Une plateforme participative
avec 3 espaces dédiés aux 3 publics

2

Les défis de l'Ile-de-France et de Paris



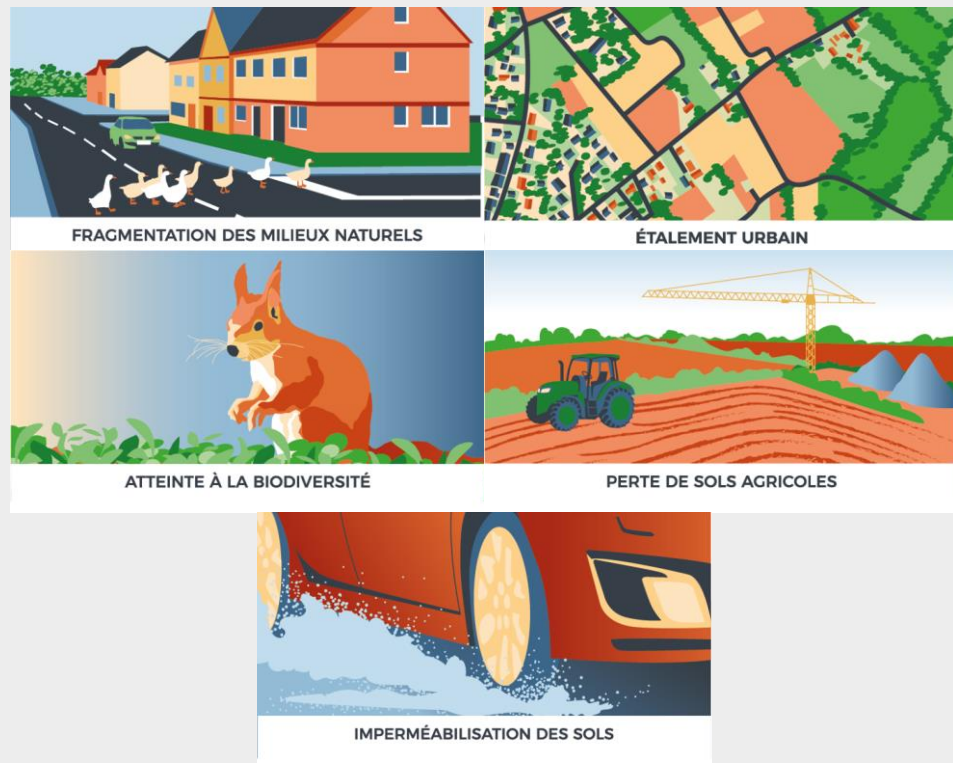
10 minutes

Résumé des 7 défis pour l'Ile-de-France

- A.** Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
- B.** Lutter contre les émissions de CO2
- C.** Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité
- D.** Renforcer l'attractivité du territoire francilien
- E.** Développer l'économie circulaire
- F.** Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
- G.** Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité (1/2)

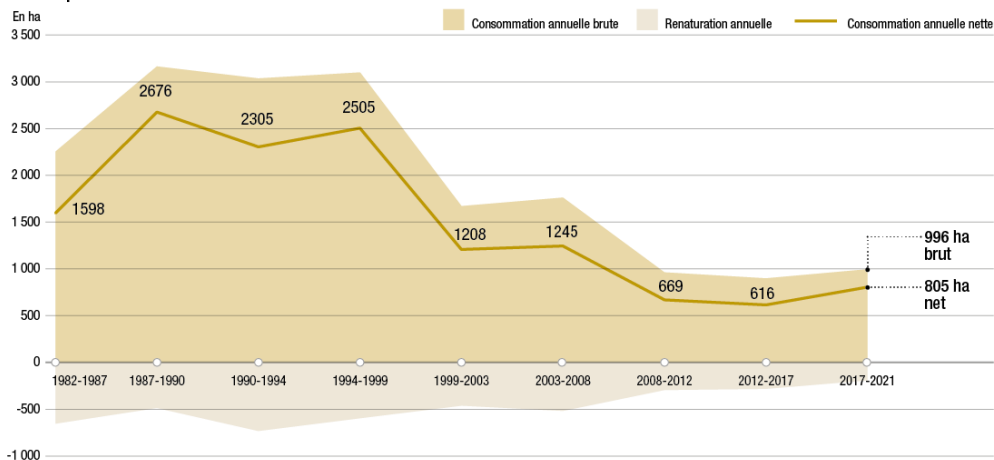
- L'artificialisation des sols est liée à l'urbanisation. L'étalement des villes, par la construction de bâtiments et infrastructures, se fait au détriment des espaces naturels, agricoles ou forestiers.
- Les conséquences sont multiples : perte de biodiversité et production agricole, inondations...
- Entre 2017 et 2021, l'Île-de-France a urbanisé 996 ha/an en moyenne. La Région est aujourd'hui composée à 50% de surfaces agricoles, de 25% de forêts et de 25% de bâti.
- De nombreuses espèces indigènes sont en voie d'extinction. 15 % des espèces de papillons de jour sont considérées comme éteintes.



A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité (2/2)

Entre 2017 et 2021, 0,09 ha/an ont été urbanisés à Paris

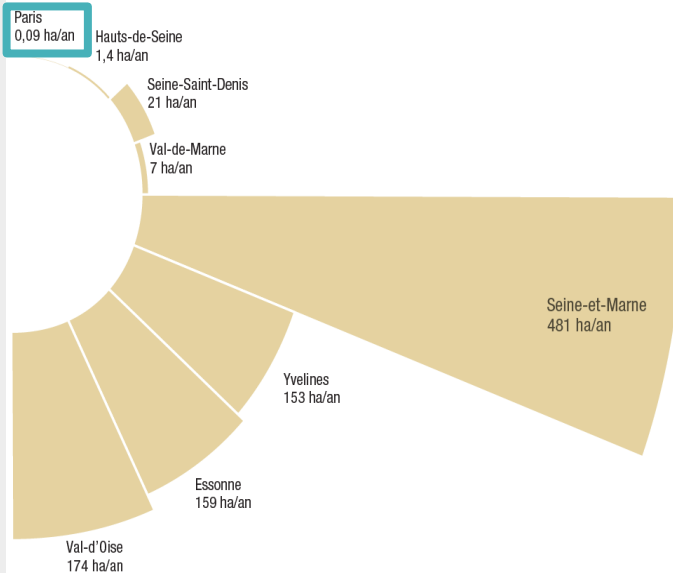
La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) repart à la hausse



© L'INSTITUT PARIS REGION 2022 - Picto © 123r1 / Laremy
Sources : Moe de 1982 à 2021, L'Institut Paris Region

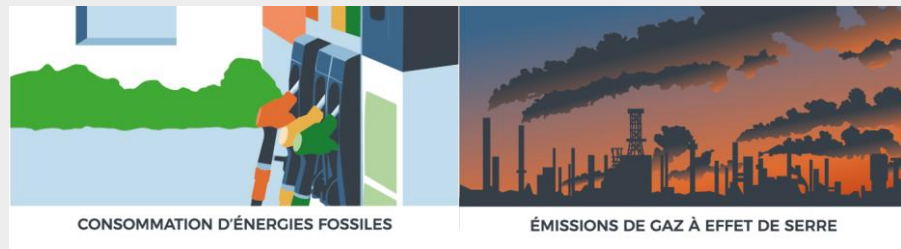
Une consommation d'espaces majoritairement en grande couronne

Consommation brute annuelle entre 2017 et 2021



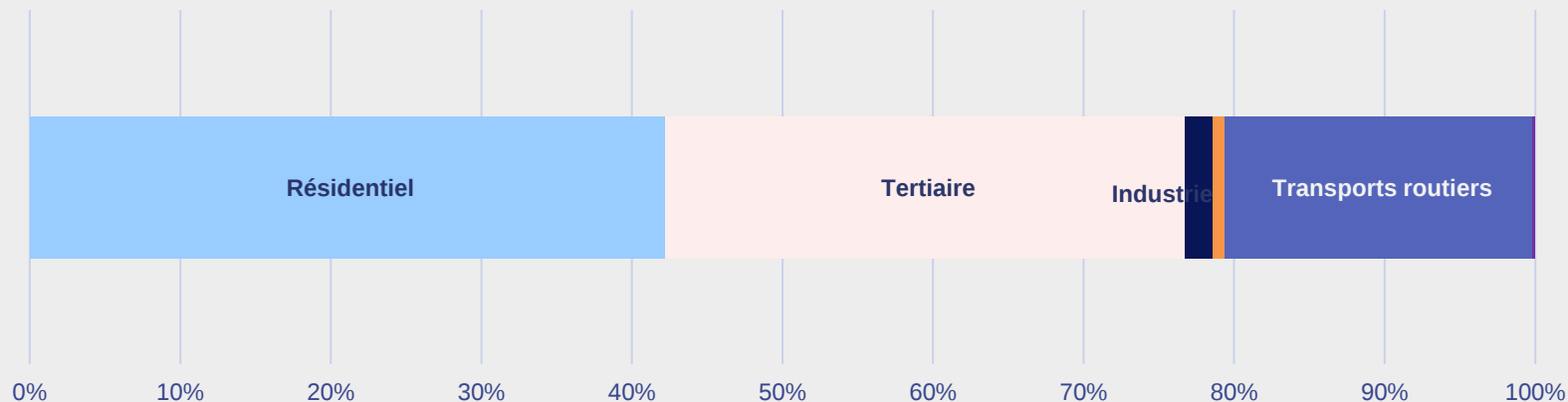
B. Lutter contre les émissions de CO2 (1/2)

- En Île-de-France, le secteur du bâtiment est parmi les plus émetteurs de gaz à effet de serre (46 %), juste devant les transports routiers (29 %).
- En 2018 en Île-de-France et hors Paris, près d'un déplacement sur deux est réalisé en voiture.
- Les sols de pleine terre jouent un rôle important dans le stockage du carbone. L'artificialisation des sols participe donc hautement au changement climatique.
- Pour respecter les Accords de Paris, les émissions de gaz à effet de serre de l'Île-de-France devraient être divisées par 4 d'ici 2050.



B. Lutter contre les émissions de CO2 (2/2)

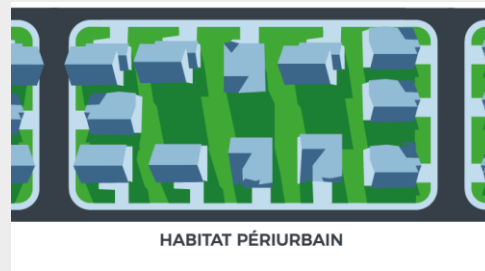
Emissions de gaz à effet de serre – Paris, 2019



- A Paris, le secteur du résidentiel est le plus émetteur de gaz à effet de serre (42% des émissions), suivi du secteur tertiaire (35%)

C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité (1/2)

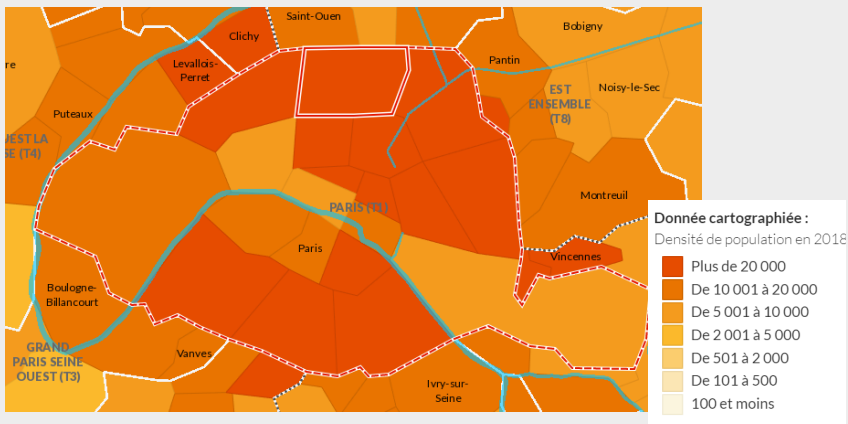
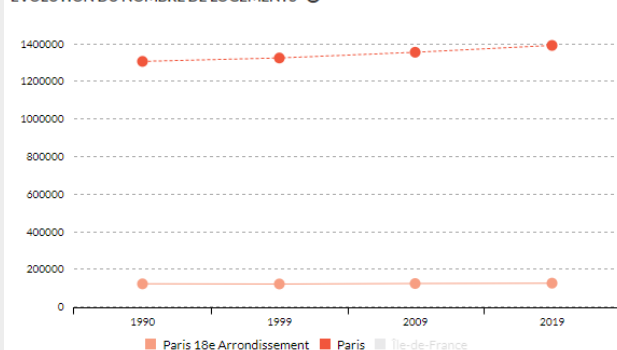
- La population francilienne augmente de 50 000 habitants chaque année, ce qui entraîne un besoin de logements supplémentaires.
- La Loi Grand Paris de 2010 définit un objectif de 70 000 nouveaux logements à construire par an pour lutter contre le mal-logement.
- Le transport et les chauffages génèrent une pollution de l'air. En 2019, 500 000 Franciliens sont exposés au dépassement de la valeur limite annuelle en dioxyde d'azote (NO₂).
- 13% de la population francilienne est soumise à plusieurs nuisances environnementales (qualité de l'air, bruit...)



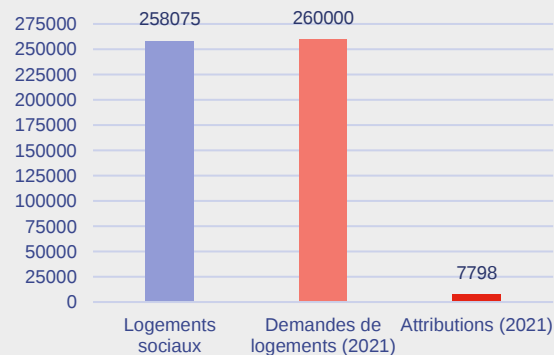
C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité (2/2)

- Avec 2,16 millions d'habitants, Paris représente 17,7% de la population francilienne sur 0,87% du territoire
- Paris produit 7,6 % des logements de la région soit 4013 logements par an en moyenne depuis 2010 (par rapport à un objectif de construction annuelle à l'horizon 2030 de 4500 logements par an)

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ⓘ



Logements sociaux à Paris (2021)



D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien (1/2)

- L'Île-de-France est la première région économique d'Europe.
- Les sites d'activités économiques couvrent en Île-de-France 12% des espaces urbanisés.
- L'explosion du e-commerce entraîne une augmentation des flux de marchandises
- Une friche est un espace bâti ou non, sans usage pendant une durée anormale. On recense actuellement plus de 2 700 friches en Île-de-France.
- La séparation des usages (production, travail, habitat, loisirs) génère des quartiers dans lesquels un seul usage est possible, ce qui favorise l'étalement urbain et la dépendance à la voiture



ZONES INDUSTRIELLES,
LOGISTIQUES ET COMMERCIALES



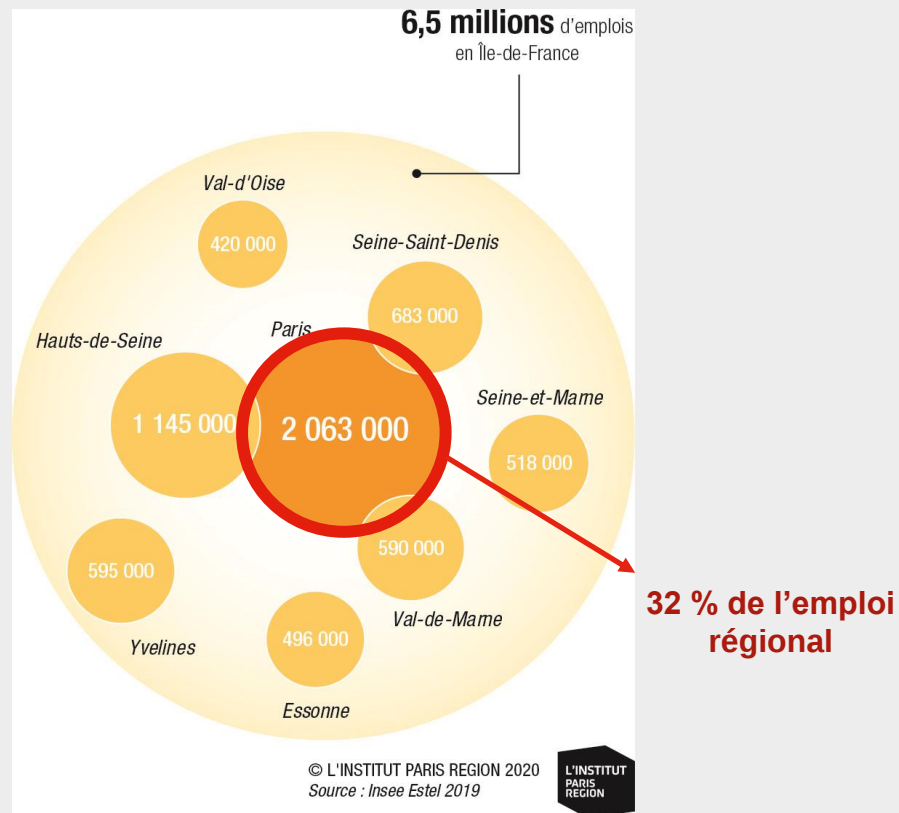
FRICHES



SÉPARATION DES USAGES

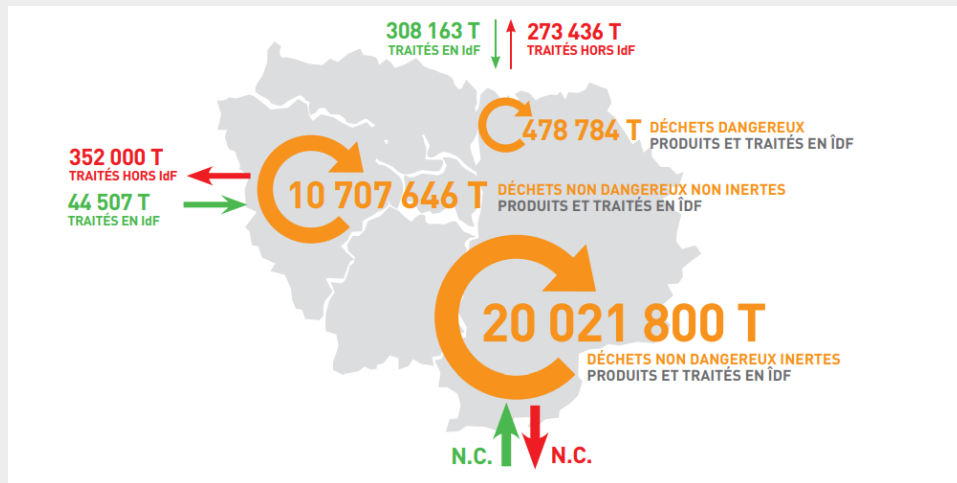
D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien (2/2)

- Avant la « crise Covid » : le nombre d'emploi sur Paris est à son plus haut niveau historique
- Une croissance de l'emploi portée par les activités juridiques, de conseil, de gestion , d'ingénierie...
- Un rebond rapide suite à la « crise Covid » : l'emploi salarié privé fin 2021 est supérieur à celui de fin 2019



E. Développer l'économie circulaire (1/1)

- L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.
- En 2020, 80% des ressources utilisées en Île-de-France étaient importées.
- En Île-de-France, 60 % de la consommation de ressources est liée à l'alimentation, à l'énergie et à la construction.
- Deux tiers des déchets produits en Île-de-France proviennent des activités du bâtiment et des travaux publics (BTP).



F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires (1/2)

- 44% des actifs franciliens utilisent les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail.
- 83% des Franciliens habitent à moins de 2 km d'une gare.
- En 2015, 40 % des trajets en voiture effectués en agglomération font moins de 3 km.
- Le réseau routier français représente 1 million de km, soit plus de 25 fois le tour de la Terre.
- Plus de 50% des espaces publics parisiens sont dédiés à l'usage de la voiture.



VILLE POUR LA VOITURE

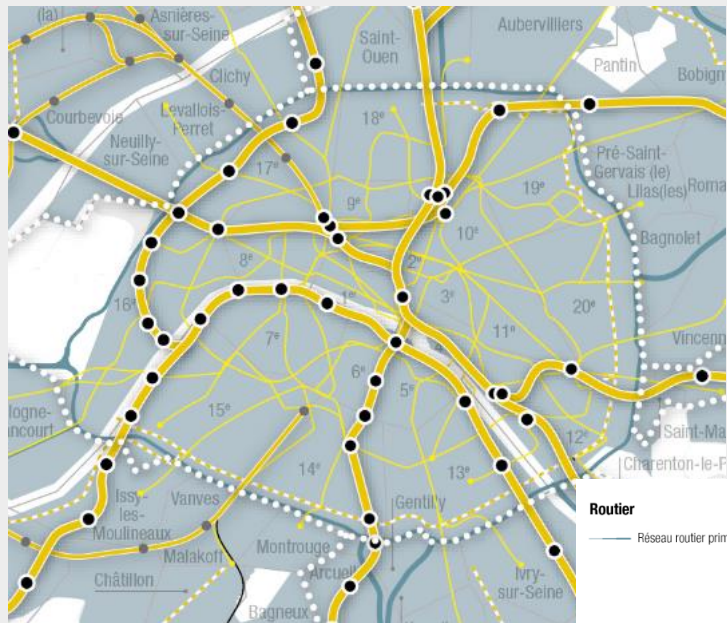


RÉSEAUX ROUTIERS



INTENSIFICATION DE L'USAGE
DES TRANSPORTS COLLECTIFS

F. Développer les mobilités (2/2)



- non résolue
- en cours de résolution

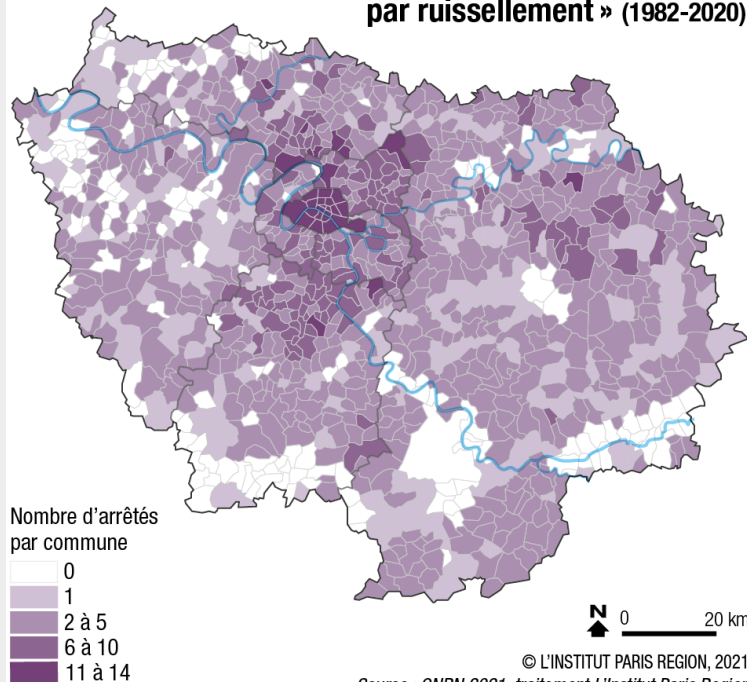
G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience (1/2)

- En Île-de-France, les températures moyennes ont augmenté d'environ 2 ° C depuis 1850.
- En Île-de-France, les écarts de température entre zones urbaines et rurales peuvent atteindre l'été jusqu'à + 10° C.
- Après celles de 2003 et de 2006, on dénombre, en Île-de-France, sept canicules entre 2013 et 2020, soit pratiquement une tous les ans.
- L'inondation par débordement de la Seine et de ses affluents est le principal risque naturel en Île-de-France.
- Le risque d'inondation par ruissellement est intensifié par le changement climatique

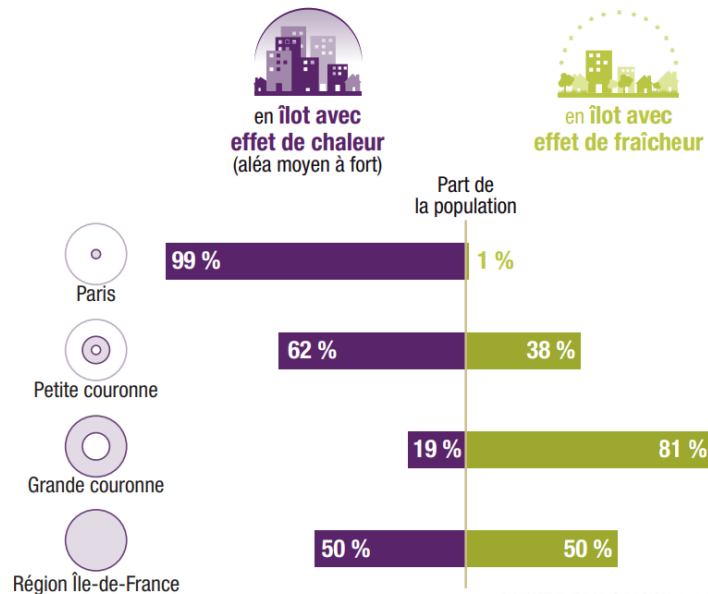


G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience (2/2)

Les arrêtés de catastrophes naturelles « inondations par ruissellement » (1982-2020)



Répartition de la population résidant dans un quartier soumis à l'effet d'ICU ou en zone de fraîcheur



Sources : Santé publique France, L'Institut Paris Region, IMU/ICU, Insee

3

A vous la parole : comment faire face aux enjeux de l'Ile-de-France



20 minutes

Sur smartphone, par groupes de 2-3 personnes

1

1 / 16

Classez les défis, du plus au moins prioritaire, pour l'avenir de la Région Île-de-France

classement

- A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
- B. Lutter contre les émissions de CO2
- C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité
- D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien
- E. Développer l'économie circulaire (intervenir sur les émissions de gaz à effet de serre, les déchets de la (dé)construction, la consommation des ressources naturelles)
- F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
- G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

valider

2

2 / 8

A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité: vos propositions de pistes d'action, vos questions, vos commentaires sur ce défi.

question ouverte

- L'artificialisation des sols est liée à l'urbanisation. L'étalement des villes, par la construction de bâtiments et infrastructures, se fait au détriment des espaces naturels, agricoles ou forestiers.
- Les conséquences sont multiples : perte de biodiversité et production agricole, inondations...
- Entre 2017 et 2021, l'Île-de-France a urbanisé 996 ha/an en moyenne. La Région est aujourd'hui composée à 50% de surfaces agricoles, de 25% de forêts et de 25% de bâti.
- De nombreuses espèces indigènes sont en voie d'extinction. 15 % des espèces de papillons de jour sont considérées comme éteintes.

Si vous considérez ce défi prioritaire, indiquez vos propositions de pistes d'action, vos questions ou vos commentaires.

Votre commentaire...

**pour les 3 défis principaux
(noter les lettres)**

A vous la parole !

Aller vers
app.klaxoon.com

R6SDY7A

app.klaxoon.com/join/R6SDY7A



Résumé des 7 défis pour l'Ile-de-France

A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité

B. Lutter contre les émissions de CO2

C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité

D. Renforcer l'attractivité du territoire francilien

E. Développer l'économie circulaire

F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires

G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

Aller vers

app.klaxoon.com

R6SDY7A

app.klaxoon.com/join/R6SDY7A



Résultats de vos réflexions collectives

Intégrer graphique Klaxoon

CONCLUSION

Merci de votre participation !

***Vous pouvez continuer à contribuer sur la plateforme
participative : jeparticipe.smartidf.services***